

Rapport d'Analyse

Dépassements du seuil d'information et de recommandation PM2,5 et PM10 du lundi 24 au 25 juin 2024 sur la station de Montravel

Le : 1 juillet 2024

Référence : DE2024-052

Rédacteur	Vérificateur	Vérificateur
Rémo POLI Environnement industriel 	Alexys DIANOUX Responsable environnement industriel 	Sébastien SARRAMEGNA Chef de Département Environnement 

Chronologie des évènements :

Chronologie	Nb dépassements Seuil INFO	Nb dépassements Seuil ALERTE
<u>Concentrations en moyenne journalière : PM_{2,5}</u> <ul style="list-style-type: none"> Des concentrations modérées à fortes en poussières fines PM_{2,5} sont mesurées au niveau de la station de Montravel depuis le 23/06/2024 à 21h00. Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (37,5µg/m³ en moyenne sur 24 heures) a été franchi ce lundi 24/06/2024 à 12h00, avec une valeur de 39,0µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes. Des concentrations élevées en poussières fines PM_{2,5} sont mesurées à la station de Montravel depuis le 25/06/2024 à 23h00. Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (37,5µg/m³ en moyenne sur 24 heures) a été franchi ce mercredi 26/06/2024 à 01h00, avec une valeur de 39,1µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes. 	1	0
<u>Concentrations en moyenne journalière : PM₁₀</u> <ul style="list-style-type: none"> Des concentrations élevées en poussières fines PM₁₀ sont mesurées à la station de Montravel depuis le 25/06/2024 à 23h00. Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (50µg/m³ en moyenne sur 24 heures) a été franchi ce mercredi 26/06/2024 à 01h00, avec une valeur de 51,2µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes. 	1	0

Conditions météorologiques :

- Incident du 24/06/2024 : des vents faibles de secteurs variables, majoritairement de **nord-ouest à nord-est**, puis ouest sont enregistrés depuis la soirée du 23 juin.
- Incident du 25/06/2024 : des vents moyens de secteurs **est à est-nord-est** sont enregistrés depuis la nuit du 25 au 26 juin 2024.

Conditions d'exploitation de Doniambo :

Centrale Accostée Temporaire CAT :

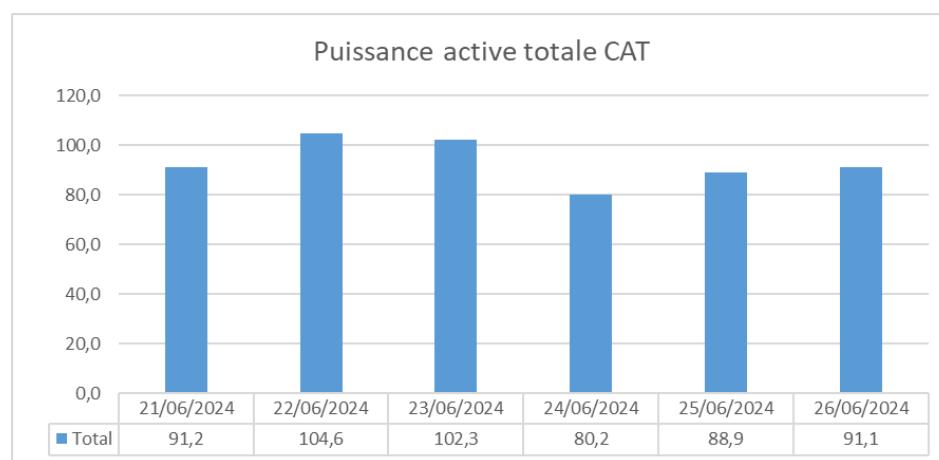


Figure 1 : puissance active totale de la CAT avant et pendant les incidents

Usine :

Fours Demag de fusion :

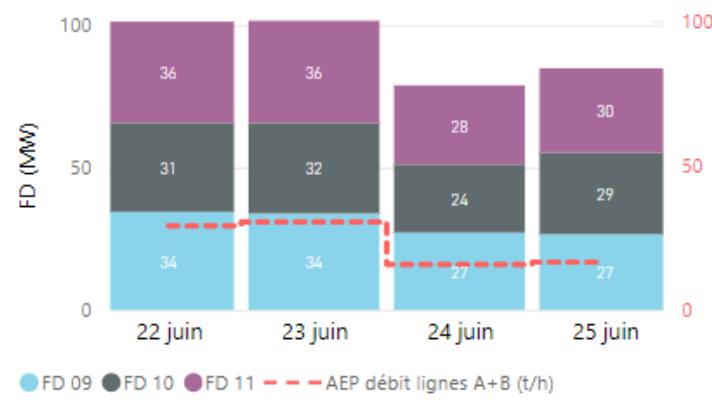


Figure 2 : Marche à 3 fours électriques avant et pendant les incidents

- Aucune ouverture des clapets de sécurité n'a été observée sur les trois fours électriques sur la période de 24 h précédant chaque incident.
- Aucun incident environnemental n'a été relevé sur les ateliers périphériques aux fours Demag sur la période de 24 h précédant chaque incident.
- Aucun incident environnemental n'a été relevé au niveau de la centrale accostée temporaire CAT sur la période de 24 h précédant chaque incident.

Eléments d'analyse :

Scal'Air a publié le lundi 24 juin 2024 et le mercredi 26 juin 2024 des alertes concernant des dépassements de seuil d'information pour le paramètre PM_{2.5} et PM₁₀ sur la station de Montravel de suivi de la qualité de l'air.

Aucun incident n'a été relevé sur le site de Doniambo, et les émissions de poussières canalisées et diffuses de la halle Demag étaient d'un niveau normal.

Aucun dépassement n'a été relevé sur les autres stations du réseau de suivi de la Qualité de l'Air.

Conclusion et actions pour éviter que ces dépassements se reproduisent :

Les conditions de service des installations de l'usine de Doniambo à puissance réduite n'étaient pas favorables aux émissions atmosphériques de poussières industrielles.

Enfin, l'association Scal'Air précise

- dans son bulletin du lundi 24 juin, que : « *D'après les données de Météo France, des vents faibles de secteurs variables, majoritairement de nord-ouest à nord-est, puis ouest sont enregistrés depuis la soirée du 23 juin.,* »
- dans son bulletin du lundi 26 juin que : « *D'après les données de Météo France, des vents moyens de secteurs est à est-nord-est sont enregistrés depuis la nuit du 25 au 26 juin 2024.* »

Ces conditions favorisent la stagnation et la dispersion des fumées liées aux évènements (feux, incendies, affrontements ...) de certains quartiers de Nouméa vers Montravel.

Annexes

ANNEXE 1 : Communiqué Scal'air n°11 du 26 juin 2024

ANNEXE 2 : Communiqué Scal'air n°12 du 26 juin 2024

ANNEXE 3 : Communiqué Scal'air n°13 du 26 juin 2024

EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES PM10 A MONTRAVEL



Dépassement de seuil d'information et de recommandations

ANNEXE 2

Communiqué du : 26/06/2024

Statut de l'alerte

En cours

Bulletin n°

DSI_2024-012_MTR_PM10

Observations :

Des concentrations élevées en poussières fines PM₁₀ sont mesurées à la station de Montravel depuis le 25/06 à 23h.

Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM₁₀ par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi ce mercredi 26 juin à 01h00, avec une valeur de 51.2 µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

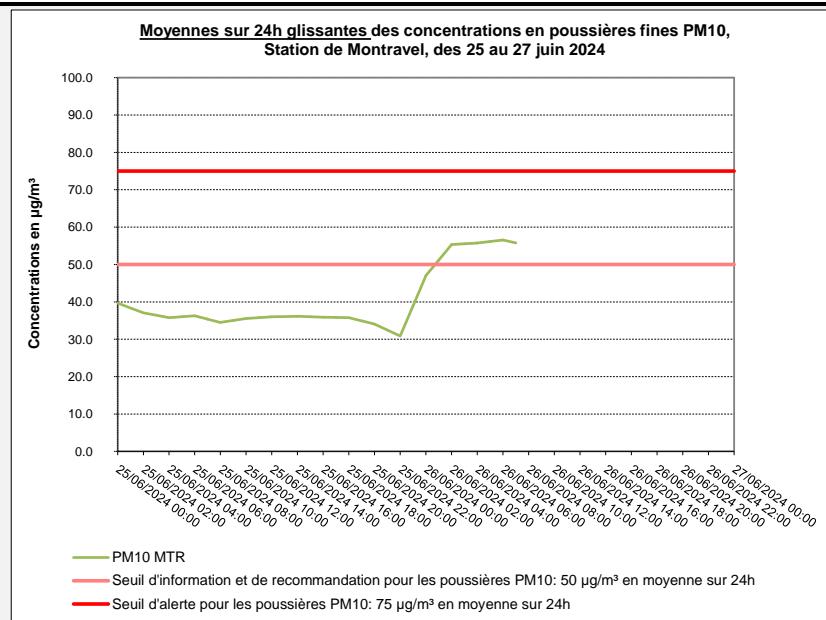
Le dépassement est en cours.

Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens de secteurs est à est-nord-est sont enregistrés depuis la nuit du 25 au 26 juin 2024.

Ces conditions favorisent notamment la dispersion de fumées liées à des feux, incendies et/ou affrontements vers le quartier de Montraval.

Zones concernées	Montravel - quartier situé à l'est de Doniambo
Polluant	Poussières fines en suspension PM ₁₀
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	51.2 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 26/06/2024 à 01h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	en cours / µg/m ³
Durée du dépassement	en cours
Moyenne maximale sur 24h glissantes	56.6 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 26/06/2024 à 06h00
Moyennes journalières	/



Le seuil d'information et recommandations pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de dépassement de seuil d'information :

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM₁₀ en bref

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES PM2.5 A MONTRAVEL



Dépassement de seuil d'information et de recommandations

ANNEXE 3

Communiqué du : 26/06/2024

Statut de l'alerte

En cours

Bulletin n°

DSI_2024_013_MTR_PM2.5

Observations :

Des concentrations élevées en poussières fines PM2.5 sont mesurées à la station de Montravel depuis le 25/06 à 23h.

Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 37.5 microgrammes de poussières PM2.5 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi ce mercredi 26 juin à 01h00, avec une valeur de 39.1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

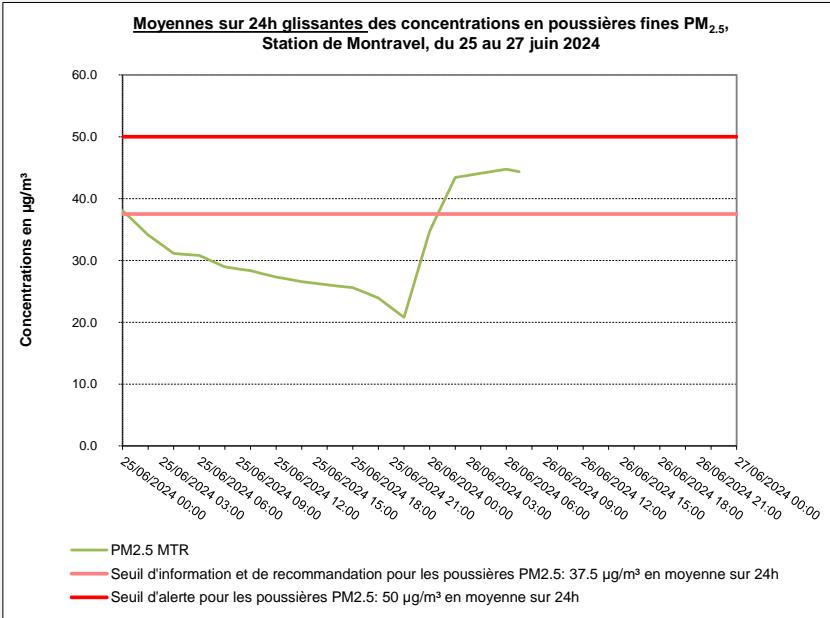
Le dépassement est en cours.

Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens de secteurs est à est-nord-est sont enregistrés depuis la nuit du 25 au 26 juin 2024.

Ces conditions favorisent notamment la dispersion de fumées liées à des feux, incendies et/ou affrontements vers le quartiers de Montravel.

Zones concernées	Montravel - quartier situé à l'est de Doniambo
Polluant	Poussières fines en suspension PM _{2.5}
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	39.1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24h le 26/06/2024 à 01h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	en cours / $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Durée du dépassement	en cours
Moyenne maximale sur 24h glissantes	44.8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24h le 26/06/2024 à 06h00
Moyennes journalières	/



Le seuil d'information et recommandations pour les poussières fines PM2.5 est de 37.5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de dépassement de seuil d'information :

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas agraver les effets de la pollution.

Les PM_{2.5} en bref

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure